



Procès-verbal du Conseil d'Administration du 10 novembre 2020

Le mardi 20 novembre 2020 à 9 heures en WEBCONFERENCE

Liste d'émargement

CC	Nom	Prénom	Fonction	Implantation	SIGNATURE
Collège A : 6	GEOFFROY	Michel	PR	971	P
	JANKY	Eustase	PRÉSIDENT UA		P
	MONTAUBAN	Jean-Gabriel	PR	971	A
	ROOS	Christophe	PR	972	P
	CESAIRE	Raymond	PR	972	A
	VIRASSAMY	Georges	PR	972	A
Collège B : 6	CASSIN	Laura-Line	MCF	971	P
	HERTOGH	Claude	MCF	971	A
	LETICEE	Jean-Lèn	MCF	971	P
	AURELIA-TOTO	Dominique	MCF	972	P
	COLOT	Serge	MCF	972	A
	MARCELIN-FRANCOIS-HAUGRIN	Odile	MCF	972	A
IATOS : 4	GERARDIN	Frédéric	BIATSS	971	A
	HARAL	Bruno	BIATSS	971	P
	KIMBOO	Karine	BIATSS	972	A
	PORTECOP	Olivier	BIATSS	972	P
Étudiants : 4	LUIT	Meddy	Étudiant	971	Procuration à M. Parvin
	PARVIN	Nicolas	Étudiant	971	P
	GABOURG	Raïssa	Étudiante	972	Procuration à M. Portecop
	ZACHARIE	Ludovic	Étudiant	972	A
Personnalités Extérieures :	PENCHARD	Marie-Luce	Conseil Régional	971	P
	NELLA	Aurélie	CTM	972	Siège vacant
	DURIMEL	Harry	Ville Universitaire	971	P
	GABUT	Christophe	Ville Universitaire	972	P
	KECLARD	Lisiane	Personnalité extérieure	971	P
	ALICE	Jean	Personnalité extérieure	971	P
	NAGAPIN	Henri	Personnalité extérieure	971	P
	THOUARD	Emmanuel	Personnalité extérieure	972	A
	HAYOT	Bernard	Personnalité extérieure	972	A
MORINIÈRE	Max	Personnalité extérieure	972	A	
Invités de droit	GANGLOFF-ZIEGLER	Christine	Rectrice	971	Représenté par M. Nicolas CRAIPEAU
	JAN	Pascal	Recteur	972	Représenté par M. Fernand SABIN
	MALHEY	Bruno	Directeur Général des Services	Administration générale	A
	FILLOD	Noëllie	Agent Comptable	Administration générale	A
	SUBITS	Vincent	DAF	Administration générale	A
	BERTO GAL	Gladys	Adjointe DRH	Administration Générale	A
	DAVID	Jean-Charles	Directeur délégué à la Recherche et aux Affaires Institutionnelles	Administration générale	P
	LÂM	Ségolène	Directrice de la Division des affaires juridiques	Administration Générale	A
EPAMINONDAS	Angéla	Chef de Cabinet	Administration Générale	P	
Invités	DELCROIX	Antoine	Conseiller technique et scientifique à l'évaluation Hcéres	Administration	P
	JOSEPH	Philippe	VP délégué à l'innovation pédagogique	Administration Générale	A
	MOLINIE	Jack	Vice-Président délégué à la répartition des moyens	Administration Générale	A
	SABIN	Fernand	Rectorat MTQ	972	P
	CRAIPEAU	Nicolas	Rectorat GPE	971	P



Conseil d'Administration du 10 novembre 2020
En web-conférence

Ordre du Jour

AFFAIRES INSTITUTIONNELLES

1. Rapport d'auto-évaluation de l'établissement ;
2. Évolution statutaire du DPLSH.

Ouverture de la séance à 9 heures et 16 minutes.

Monsieur DAVID procède au pointage des personnes présentes : Monsieur GEOFFROY, Monsieur JANKY, Monsieur ROOS, Madame CASSIN, Monsieur LETICEE, Madame AURELIA, Monsieur HARAL, Monsieur PORTECOP, Monsieur LUIT, Monsieur PARVIN, Madame PENCHARD, Monsieur DURIMEL, Monsieur GABUT, Monsieur NAGAPIN. Cela nous amène à 14 personnes présentes et représentées.

Monsieur le Président

Le quorum est à 15. Madame GABOURG essaie de se connecter, elle donne procuration à Monsieur PORTECOP. Madame KECLARD s'est connectée. Nous sommes donc à 16. Le quorum est atteint.

Monsieur DAVID, Directeur délégué à la Recherche et aux Affaires institutionnelles

C'est bien cela.

Propos liminaires du Président

Monsieur le Président

On va commencer à travailler. On est désolé pour ce contretemps. Le lien envoyé à la dernière minute n'est pas ce qu'il faut faire et cela a perturbé beaucoup d'administrateurs. Je vous prie de nous excuser. Ce conseil d'administration porte sur deux points. Je vous remercie déjà, malgré ce mauvais temps et les difficultés, vous avez réussi à vous connecter pour que l'on puisse travailler dans de bonnes conditions. Le distanciel n'est pas toujours le moyen le plus agréable pour se rencontrer mais ce n'est pas bien grave, c'est momentané. J'espère que les réunions en présentiel pourront reprendre très rapidement. Donc, deux points à l'ordre du jour, le rapport d'autoévaluation de l'établissement et l'évolution statutaire du DPLSH.

1. Rapport d'autoévaluation de l'établissement (vote)

Monsieur le Président

Concernant le premier point, une commission a travaillé, elle est composée de deux professeurs, le Pr Antoine DELCROIX en Guadeloupe et le Pr Christophe ROOS en Martinique, avec Monsieur DAVID pour l'administration. La commission a beaucoup travaillé. Monsieur ROOS en est le président. Beaucoup de composantes et de services ont joué le jeu, malgré cette période de pandémie. Je les en remercie. Je vais donner la parole à Monsieur ROOS, président de la commission pour faire un petit résumé et nous donner les différentes dates que nous devons respecter pour la remise de ce rapport.

Monsieur Christophe ROOS, Coordonnateur général du processus d'évaluation de l'université

Merci, Monsieur le Président. Je pense que tout le monde m'entend. Bonjour à toutes et tous. En préambule, je souhaiterais remercier dans un premier temps, Monsieur le Président de l'Université des Antilles et son équipe pour avoir permis à la cellule de coordination de travailler en totale liberté sur les différents dossiers relevant de l'auto-évaluation, dont ce rapport d'auto-évaluation de l'établissement qui vous est présenté aujourd'hui. Dans un deuxième temps, je voulais remercier mes deux partenaires académiques, Pr Antoine DELCROIX, conseiller du président, et le Directeur délégué à la recherche et aux affaires institutionnelles, Monsieur Jean-Charles DAVID qui ont contribué avec moi à constituer cette cellule et ont fourni, et fournissent encore d'ailleurs un gros travail, et ont consenti un grand investissement pour la réalisation de ces documents. Enfin, je voudrais remercier toutes celles et ceux qui, en adéquation avec leurs postes et leurs responsabilités, nous ont fourni tous les éléments qui nous ont permis de réaliser au mieux, le plus fidèlement possible, ce document. Je veux parler des doyens, des

directeurs de composantes, de laboratoires, des services centraux transversaux, des écoles doctorales, responsables de mention, des étudiants etc.

Avant de rentrer dans le vif du sujet, je voudrais dire quelques mots sur la méthodologie en commençant par énoncer quelques dates clés. Le 10 janvier 2020, le conseil d'administration de l'université est averti de l'évaluation de l'établissement en vague B, comme 17 autres universités et 2 COMUE. On peut dire que les travaux ont commencé à cette date il y a dix mois. Le 28 février 2020, dans un mail adressé par Monsieur Jean-Charles DAVID à toute la communauté universitaire, sont présentés le processus d'évaluation de l'université et la composition de la cellule d'auto-évaluation. Une première réunion est organisée le 4 février 2020 en visioconférence sur le pôle Martinique avec le pôle Guadeloupe pour présenter le processus, sous la présidence de Monsieur le Président et en présence du VP CA et des VP Pôles, RAF polaires, VP CFVU et VP CR. Une deuxième réunion est organisée le lendemain, 5 février 2020, en Guadeloupe, avec les services transversaux de l'université. Et le 6 février 2020, a eu lieu la première réunion avec le HCERES, notamment sur les formations et les écoles doctorales. Le 20 février 2020, une réunion d'information a eu lieu en visio en Martinique et en Guadeloupe sur cet aspect formation avec les responsables de diplôme, les doyennes et doyens, directrices et directeurs de composante, étudiants etc. Je m'arrête là, il y a eu beaucoup d'autres réunions en interne et en externe, avec le HCERES notamment. Je rappelle que le 16 mars, a débuté le premier confinement. Voilà pour les dates clés.

D'un point de vue méthodologique, comme je l'ai dit au départ, la cellule a travaillé et travaille toujours en totale autonomie et liberté. Son investissement a été considérable. Je voulais préciser que la cellule n'a pas vocation à faire de la politique, mais a pour devoir de présenter les documents les plus objectifs et les plus fidèles possible à la réalité. Ce travail nécessite un gros effort de compilation, de lecture et de synthèse de données, parfois incomplètes et parfois contradictoires. La cellule a mis sur pied un calendrier initial qui a été bousculé par la situation sanitaire et également par le HCERES. Initialement prévu au dépôt le 11 novembre, le Rapport d'Auto-Evaluation (RAE) sera déposé d'ici la fin de la semaine, en principe d'ici le 13 novembre 2020, soit environ deux mois après la date initialement prévue.

La première étape a donc été une étape de compilation de données provenant des composantes, des porteurs de mention, des RAF, des services transversaux, de la DSIN, de la scolarité, de la DOSIP etc. C'est un travail très fastidieux mais un travail fondamental. La deuxième étape est une étape d'analyse croisée des données dont certaines sont arrivées plus tardivement que d'autres, mais souvent pour de bonnes raisons. La dernière étape est celle de synthèse de toutes les données qui débouchent sur l'élaboration de divers documents, dont le rapport d'auto-évaluation.

Je termine cette partie en mettant bien l'accent sur l'investissement et la disponibilité de mes deux collègues compagnons de la cellule. Depuis le mois d'avril, nous avons au minimum une réunion hebdomadaire. J'ai fait le compte, cela augmente chaque semaine, et pour l'instant, nous avons fait 37 réunions, et cela continue en même temps que le processus se poursuit.

J'en arrive à la présentation du document. Comme suggéré par le HCERES, le RAE suit la trame proposée par le HCERES. Le rapport se décline en trois chapitres et quinze références. Le chapitre 1 a trait au pilotage stratégique et opérationnel de l'université et comprend huit références ; le chapitre 2 a trait à la recherche et à la formation ; le chapitre 3 a trait à la réussite des étudiants avec deux références.

Le RAE se cale également par rapport au contrat de site via ses dix-huit jalons et ses quinze indicateurs de performance. Le RAE a pu s'appuyer sur les premiers résultats de la démarche participative qui a eu lieu le 13 mars dernier, « Réinventons l'UA », dont les contours sont : « *L'université en action, organisée et efficace, ouverte, moderne et stimulante* », qui propose pas moins de deux cents actions à mener.

Le chapitre 1, qui porte sur le pilotage stratégique et opérationnel de l'université, court des pages 7 à 44. Il s'articule autour de cinq axes principaux : le positionnement institutionnel de l'université avec un flash-back sur l'histoire et la construction de l'université, le contexte dans lequel elle évolue notamment le contexte social et économique, et enfin, l'ancrage de notre établissement dans la Caraïbe. Deuxième paragraphe, la stratégie institutionnelle présente notamment les objectifs réalisés, ceux envisagés pour le prochain contrat et enfin quelques points de vigilance, notamment institutionnels. Le paragraphe 3 est dédié aux relations avec le CHU, les aspects formation et recherche. Le paragraphe 4 est dédié à

l'organisation interne de la gouvernance qui montre les progrès effectués, notamment les statuts des composantes, les organigrammes fonctionnels etc. Il met aussi en évidence la complexité du fonctionnement de l'université par rapport aux dispositions de la loi du 25 juin 2015, et qui décrit aussi la stratégie de communication. Le cinquième et dernier paragraphe, le pilotage opérationnel de l'université qui met en évidence des progrès importants dans les domaines du pilotage, de la fonction financière qui s'affirme, de la politique des ressources humaines qui est toujours un point sensible et qui doit être ramené à des indicateurs fiables, de la politique immobilière (état des lieux, stratégie par pôle, coût énergétique, sécurité et accès).

Le chapitre 2 a trait à la recherche et la formation, il court des pages 35 à 56 et s'articule de trois grands items : la politique de recherche, les moyens alloués à la recherche (humains, financiers ou matériels), la structuration interne, les partenariats et réseaux, la production scientifique et la valorisation, l'accès et diffusion des connaissances. Le deuxième paragraphe a trait à la politique de formation (avec un regard particulièrement intéressant sur nos étudiants), l'offre de formation, le déploiement de cette offre de formation, la gestion de l'enseignement à distance, la formation continue et la coopération internationale. Enfin, le troisième paragraphe de ce chapitre 2 fait le lien entre la recherche et la formation, avec un accent sur les études doctorales, les perspectives pour les études doctorales, une politique documentaire au service des étudiants et de la recherche.

Le rapport d'autoévaluation se termine par, le chapitre 3 sur la réussite des étudiants, qui va des pages 57 à 64 et s'articule autour de deux grandes parties : le parcours des étudiants de l'orientation à l'insertion, en déclinant les dispositifs d'accueil, l'insertion des publics spécifiques, le dispositif OUI-SI et les engagements. Puis, la vie étudiante dans une deuxième partie qui traite du développement d'outils (services numériques, espaces de vie étudiante, BVE, bibliothèques), les étudiants acteurs, ressources humaines, emplois étudiants, la participation à la gouvernance et l'engagement étudiant, et enfin la contribution de la vie étudiante du campus (CVEC) qui alimente notamment le fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes.

Pour conclure mon intervention, je dirai que ce travail d'introspection est bienvenu et nécessaire. Il permet de faire une analyse à un instant T des dernières années de la vie de l'établissement, avec les progrès et les améliorations possibles effectuées, mais il a aussi pour objectif de nourrir le dialogue avec le HCERES et l'État. Pour finir, juste dire que deux petites coquilles ont été relevées : page 6, il faut lire 2022 au lieu de 2021, et page 55, dernier paragraphe du petit « c », cette phrase n'a pas lieu d'être puisqu'elle est incomplète. Voilà, j'ai terminé mon intervention, Monsieur le Président. Je vous rends la parole. Avec mes collègues de la cellule, nous sommes disposés à répondre à toutes les questions des membres du conseil d'administration.

Monsieur le Président

Merci beaucoup Monsieur ROOS pour cette présentation. Avant de donner la parole, je vais juste annoncer l'arrivée de Monsieur Jean ALICE (Monsieur DAVID, il faudrait mentionner la présence de Monsieur ALICE). Voilà, si vous avez des questions ou des remarques à faire sur ce document. Je rappelle que ce document est déjà passé devant le comité technique et le conseil académique, et a reçu un avis favorable de ces deux instances. Nous sommes prêts à répondre à vos questions et vos remarques. Vous avez la parole. Madame PENCHARD.

Madame Marie-Luce PENCHARD, personnalité extérieure, Conseil Régional de la Guadeloupe

Je vais aller très vite. Je trouve ce rapport très intéressant. Il est très synthétique. Vous avez répondu à mes questions une à une, car la partie contradictoire était importante. J'ai noté que, s'agissant du numérique, le rapport dit très clairement que la période Covid a contraint l'université à aller vers cette approche qui est nécessaire pour son développement. Président, j'ai noté tout l'effort qui a été fait pour que l'unité de l'université soit maintenue et vous y avez fortement contribué. Aujourd'hui, d'aller vers le numérique permettra de renforcer cette unité, et donc je ne peux que m'en féliciter.

La question que je voudrais poser (même si on voit qu'il y a encore beaucoup à faire, mais on a quand même bien travaillé ces deux dernières années malgré nos difficultés), est-ce que les nouvelles modalités de désignation du président, suite à l'amendement qui a été posé au niveau du Parlement, sont de nature à remettre de l'instabilité sur la gouvernance, alors qu'on voit que des progrès ont été faits pour l'université, pour maintenir ce caractère unitaire qui, je crois, est important pour nous tous ?

Monsieur le Président

Merci, Madame PENCHARD, pour cette remarque et cette question. Concernant la stabilité de l'établissement, tout le monde s'est rendu compte des difficultés que j'ai eues durant les trois premières années pour ma mandature. Cela vient du fait que la Vice-présidence du Pôle Martinique était complètement en désaccord avec le Président et fonctionnait pour son propre compte en faisant de la Martinique une université. Toutes ces difficultés vont être réglées par le ticket à 3 parce que le Président pourra choisir à ce moment-là ses collaborateurs et partira avec un capital de confiance, et même s'il y a des petites divergences, je pense que cela va être réglé très facilement. Malheureusement, je ne pourrai pas profiter de ces modalités parce qu'elles vont être appliquées pour la prochaine mandature. Et le circuit n'est pas terminé puisque le document doit passer devant l'Assemblée nationale avant d'être validé définitivement. Voilà, c'est donc un plus.

Madame Marie-Luce PENCHARD, personnalité extérieure, Conseil Régional de la Guadeloupe

C'est un plus, c'est ce que je voulais savoir.

Monsieur le Président

D'accord. Est-ce qu'il y a d'autres questions ?

Monsieur Nicolas PARVIN, étudiant, 971

Ce n'est pas par rapport à ce qui a été dit, c'est juste un détail technique. Meddy LUIT n'arrive pas à se connecter et ne pouvant m'envoyer une procuration papier sur le moment. Il demande de le représenter.

Monsieur le Président

Pas de souci. On avait déjà compris que tu avais la procuration de Meddy LUIT.

Monsieur Fernand SABIN, Rectorat Martinique

Je peux intervenir ? Je tenais à dire que ce document constitue un travail essentiel et fondamental, notamment dans le cadre du partenariat avec les académies. J'ai bien entendu le chapitre 1 concernant le pilotage stratégique. C'est très intéressant pour nous, afin de nous mettre en phase par rapport à la stratégie de l'université des Antilles et entre les académies. Je ne sais pas quand ce document sera publié, mais nous sommes intéressés par sa lecture.

Monsieur le Président

Le circuit n'est pas terminé. Le document va être transmis à l'HCERES et il y aura encore des navettes. Mais nous avons l'obligation de faire voter par le conseil d'administration. Est-ce qu'il y a d'autres remarques ou questions ? Oui, Harry DURIMEL ? Attention, le micro est fermé... On ne vous entend pas. Dommage.

Madame Raïssa GABOURG, étudiante, 972

Bonjour ! Désolée du retard, mais je n'avais pas de courant.

Monsieur le Président

Bienvenue. On a présenté le document et nous en étions aux questions et aux remarques. Monsieur DURIMEL souhaitait prendre la parole, malheureusement son micro n'est pas ouvert et nous n'arrivons

pas à l'entendre. Entre temps, si d'autres personnes veulent la parole, pas de souci. Peut-être qu'on peut envoyer un petit message à Monsieur DURIMEL par tchat ?

Monsieur Nicolas PARVIN, étudiant, 971

Il vient d'envoyer un message : « Désolé, mais quelle que soit la position du micro, vous ne m'entendez pas. »

Monsieur Olivier PORTECOP, BIATSS, 972

Le conseil que je donne : il faut fermer votre navigateur et relancer. Puis, faites le test du micro en regardant que le petit potentiomètre bouge.

Monsieur le Président

Y a-t-il d'autres remarques ?

Monsieur Bruno HARAL, BIATSS, 971

Est-ce qu'il est important de faire des propositions de correction sur le document ?

Monsieur le Président

Pas de souci, fais tes remarques.

Monsieur Bruno HARAL, BIATSS, 971

D'accord, est-ce que je dois voir avec Monsieur DAVID et Monsieur ROOS ?

Monsieur le Président

Tu peux les dire maintenant.

Monsieur Bruno HARAL, BIATSS, 971

Ce n'est pas grand-chose. Page 32, concernant la Martinique, il est question d'un « Campus Santé », alors que c'est plutôt un « Pôle Santé ». La notion de campus regroupe plusieurs composantes ou services, et ce qui est en construction actuellement, c'est un Pôle Santé et non un Campus puisque tout n'est pas regroupé, notamment l'école de kiné qui garde ses locaux actuels.

Monsieur le Président

Mais ils appellent ça « CUS ».

Monsieur Bruno HARAL, BIATSS 971

C'est « PUS » pour « Pôle Universitaire de Santé ». C'est un pôle, en fait, et non un campus comme on l'entend.

Monsieur le Président

D'accord.

Monsieur Harry DURIMEL, Maire de Pointe-à-Pitre

Vous m'entendez ? Je peux intervenir ?

Monsieur le Président

Vas-y.

Monsieur Harry DURIMEL, Maire de Pointe-à-Pitre

Je vous salue toutes et tous. Je voulais juste faire une observation dans la partie du rapport relative à l'ancrage territorial de l'université. Il n'est envisagé que son ancrage dans la Caraïbe et j'aurais bien aimé voir le développement d'un ancrage universitaire dans Pointe-à-Pitre, dans la ville. Je voudrais qu'on travaille à ce partenariat avec le territoire. C'est évoqué à la page 17 du rapport « Améliorer la visibilité de l'établissement ». Je voudrais qu'il soit plus visible dans le territoire pointois et par les partenariats qu'on peut établir en matière de formation avec la ville et les 700 personnes qui travaillent pour la ville. Je voudrais que cet exercice puisse nous donner l'occasion de développer plus de partenariats qui contribueraient à asseoir la visibilité de l'université dans ce territoire pointois qui est aussi la Caraïbe.

Monsieur le Président

Monsieur le Maire, c'est logique, je pense qu'on ne va pas enfoncer une porte ouverte puisque cela se fait déjà. Nous sommes ancrés dans les villes universitaires, dans nos territoires, et à plus grande échelle, nous le sommes dans la Caraïbe. Si tu insistes, je peux dire aussi que d'être à Point-à-Pitre, c'est aussi être à Saint Domingue, à la Dominique, à Haïti, partout ! On n'est pas obligé d'ouvrir l'université à Haïti puisqu'on est déjà à Haïti.

Monsieur Harry DURIMEL, Maire de Pointe-à-Pitre

Non mais peut-être que les Pointois n'ont pas conscience de la chance qu'ils ont d'avoir une ville universitaire.

Monsieur le Président

Notre université est largement ouverte vers les territoires et les villes universitaires. Je pense qu'il n'y a pas plus de choses à faire par rapport à Point-à-Pitre. Sinon, il faudrait le faire pour Saint Claude et les autres, ce qui serait fastidieux et pas forcément bien perçu à l'échelle politique.

Monsieur Harry DURIMEL, Maire de Pointe-à-Pitre

Ce n'est pas évoqué dans le rapport, et peut-être que ça m'aurait rappelé l'existant, ce qui ne m'aurait pas amené à faire la remarque. A aucun moment, je n'ai vu dans l'assise territoriale de l'université, que c'est situé dans une ville qui est déficitaire, où il y a de la place et que l'université nous apporte conseil et une certaine manière de participer à l'émergence d'élites en matière de Fonction publique territoriale, une ville qui souffre beaucoup d'une carence en matière d'encadrement, ce qui a été reconnu par l'audit de l'AFD sur la ville de Point-à-Pitre. Et, je vois dans l'université une opportunité pour nous d'avoir des agents mieux formés. Je fais donc cette remarque, mais on en parlera en privé, Président, pour que tu me dises les dispositifs qui existent et qui privent peut-être de sens mon propos.

Monsieur le Président

Oui, ce serait plus facile d'en parler en privé. Mais je voulais vraiment te dire que notre université est ancrée dans les deux territoires de Guadeloupe et de Martinique, et nous rayonnons sur la Caraïbe actuellement, mais aussi au-delà puisque nous avons des formations à l'international et de très nombreux partenaires travaillent avec nous. C'est une très grande richesse pour notre université. Mais continuons à travailler aussi sur le terrain. La présence des politiques sur place et des académies est très importante. Cela permet de garder le lien avec les besoins des territoires vers les politiques, mais aussi les besoins de cohésion avec les académies via les formations que nous avons à mettre en place, qui sont complémentaires et qui représentent parfois une continuité des académies.

Voilà, est-ce qu'il y a d'autres questions ? S'il n'y a pas de questions, je rappelle que ce document a reçu un avis favorable de la part des instances précédentes (comité technique et conseil académique). Les questions étaient à peu près les mêmes. Il n'y a pas de modification à faire au niveau du document. Peut-être des petites remarques qui ont été faites, comme pour la page 6. Madame PENCHARD a fait une remarque.

Madame Marie-Luce PENCHARD, personnalité extérieure, Conseil régional de la Guadeloupe

Monsieur le président, vu la qualité de ce rapport, je suis ravie qu'on ait ce document. Je le trouve particulièrement intéressant et je me pose la question d'avoir une communication pour qu'on voie tout le processus qui a permis à l'université d'être là aujourd'hui, le rôle qu'elle joue, notamment au regard de la pertinence de ce que vient de dire le Maire de Point-à-Pitre. La question du maire interroge toutes les collectivités. On a besoin de monter en compétences, les entreprises ont besoin de monter en compétences. On verra dans l'autre rapport qu'il faut aller vers des formations peut-être plus longues qui permettent de former demain les cadres de haut niveau dont notre territoire a besoin. Je me posais donc la question de savoir si l'université envisage de faire une communication grand public ou une conférence de presse, quelque chose qui permettrait de dire là où vous en étiez et là où vous êtes aujourd'hui, car je trouve quand même qu'il y a eu des avancées significatives comme on peut le voir dans ce rapport, aussi bien au niveau de la recherche, de la formation et la manière dont les outils d'évaluation sont mis en place, et toute l'approche. On parle souvent de l'université quand ça ne va pas et qu'il y a des difficultés pour la gérer, mais lorsque les choses sont bien posées, ce serait bien aussi de passer un message plus positif, pour fidéliser nos étudiants de l'université.

Monsieur le Président

Merci, Madame PENCHARD. Cela fait très plaisir d'entendre ces mots qui nous donnent envie de continuer et d'aller encore au-delà de nos possibilités. Pour communiquer, cela va être un peu difficile parce que le circuit n'est pas terminé et le HCERES reviendra vers vous, les politiques, pour discuter avant de consolider le document. On communique déjà en interne pour dire que le document est passé devant les différentes instances et a reçu un avis favorable. J'espère que le vote sera aussi favorable tout à l'heure. Pour ceux qui font partie du conseil d'administration, il faut leur envoyer aussi le communiqué pour qu'ils puissent partager.

Madame Marie-Luce PENCHARD, personnalité extérieure, Conseil régional de la Guadeloupe

Président, je parlais plutôt d'une opération de « communication », pas « communiquer », mais « communication ».

Monsieur le Président

Ça va être un peu difficile, c'est trop tôt.

Madame Marie-Luce PENCHARD, personnalité extérieure, Conseil régional de la Guadeloupe

Il faudra alors le faire après, sortir quelque chose qui soit disponible pour un grand public.

Monsieur le Président

Quand on aura fini le dossier avec le HCERES.

Madame Marie-Luce PENCHARD, Conseil régional de la Guadeloupe

D'accord. Merci.

Monsieur le Président

S'il n'y a pas d'autres questions, on va passer au vote. Qui ne prend pas part au vote ? Qui s'abstient ? Qui vote contre ? Monsieur DAVID ?

Monsieur Jean-Charles DAVID, Directeur délégué à la Recherche et aux Affaires institutionnelles

Cela fait dix-sept votes pour.

Monsieur le Président

Avez-vous mentionné l'arrivée de Madame Raïssa GABOURG ?

Monsieur Jean-Charles DAVID, DDRAI

Oui, j'ai bien pris note, et aussi pour Monsieur ALICE.

Monsieur le Président

Et Monsieur LUIT qui a donné procuration

Monsieur Jean-Charles DAVID, DDRAI

Oui.

Monsieur le Président

Merci beaucoup. Nous allons passer au deuxième point à l'ordre du jour.

1 : Rapport d'autoévaluation	Nombre de votants	17
	Ne prend pas part au vote	0
	Abstention	0
	Contre	0
APPROBATION	Pour	17

2. Évolution statutaire du DPLSH (vote)

DPLSH : Département pluridisciplinaire de lettres, langues et sciences humaines

Monsieur le Président

Il s'agit de l'évolution statutaire du DPLSH. Il y a deux points dans cette évolution statutaire : le changement de nom du DPLSH qui s'appellera désormais « Faculté Roger Toumson UFR des Humanités caribéennes » et le projet des statuts. Je relève déjà quelques petits focus pour que vous ne soyez pas surpris. Dans la première page des Dispositions générales, article 1^{er}, « Conformément aux statuts de l'UA de 2007 », c'était l'UAG à ce moment-là et on va modifier. Et puis, titre 2, on parle des personnels IATOS, mais ce sont désormais des BIATSS, puisque la dénomination a changé, et nous allons modifier.

Est-ce que vous avez des questions ? Je rappelle que des questions ont été posées sur une création. Ce n'est pas une création mais une transformation d'une composante. Quand on regarde l'historique du DPLSH : « En 2010, le DPLSH acquiert son autonomie budgétaire administrative et pédagogique vis-à-vis de la faculté de LSH de Martinique en devenant une composante facultaire de plein exercice ». Ce n'est donc pas une création, c'est une transformation d'une faculté en une autre faculté, et un changement de nom. Est-ce qu'il y a des questions ?

Monsieur Olivier PORTECOP, BIATSS, 972

Monsieur le Président, je voulais savoir si, dans les chantiers en cours, le DSI qui a été longtemps le pendant du DPLSH (donc le DSI en Martinique), s'inscrit aussi dans ce type de démarche de transformation en faculté ?

Monsieur le Président

Tout à fait. Olivier, tu as bien compris que nous voulons faire évoluer l'université. Ces deux départements ont été créés en même temps, tu l'as rappelé, c'est le pendant du DPLSH. Un gros travail a été fait au niveau du DPLSH en termes administratifs et pédagogiques. Maintenant, on attend ce travail du DSI, et une fois que ce travail sera fait, on va faire pareil, on reviendra devant les instances et on fera voter le passage du DSI en véritable composante. Voilà, j'attends que ce travail soit fait au niveau du DSI. Est-ce qu'il y a d'autres questions ? S'il n'y a pas d'autres questions, on va passer au vote. Qui ne prend pas part au vote ? Qui s'abstient ? Qui vote contre ? Merci beaucoup. L'évolution statutaire du DPLSH a été validée par le conseil d'administration. Il en est de même pour le document de HCERES. Je vous remercie, c'est un conseil d'administration court.

Monsieur Jean-Charles DAVID, DDRAI

Excusez-moi Monsieur le Président, est-ce qu'il ne faudrait pas faire voter le changement de dénomination ?

Monsieur le Président

On a voté en bloc, le changement statutaire et le changement de dénomination.

Monsieur Jean-Charles DAVID, DDRAI

D'accord.

2 : Évolution statutaire du DPLSH	<i>Nombre de votants</i>	17
	Ne prend pas part au vote	0
	Abstention	0
	Contre	0
APPROBATION	Pour	17

Monsieur le Président

Voilà, merci beaucoup. Bonne fin de matinée !

Tous

Merci, au revoir Monsieur le Président !

Monsieur le Président lève la séance à 9h55

* * *